

Ensemble pour contrer la maltraitance

Automne-Hiver 2013-2014
Vol. 1, No 2

Nathalie Masson

Coordonnatrice régionale en maltraitance en collaboration avec le Comité régional de prévention des abus envers les aînés des Laurentides (CRAAL)

Guide de référence en prévention à la maltraitance

Comme le souligne le Plan d'action gouvernemental, pour être efficace, « la lutte contre la maltraitance envers les personnes aînées doit nécessairement reposer sur des actions concertées et complémentaires de prévention, de dépistage et d'intervention ».

C'est pourquoi le Guide de référence a été conçu dans une logique de soutien à l'intervention, et ce, dans un contexte d'optimisation des ressources. Les objectifs poursuivis par la publication de ce guide de référence est de renforcer chez les intervenants la capacité d'intervenir en présence d'une problématique complexe, c'est-à-dire :

- Préciser un continuum de services décrivant les rôles des acteurs visés reliés à la prévention, au repérage, à l'intervention et à la coordination;
- Améliorer la cohésion, l'efficacité et la collaboration entre les organisations multisectorielles et les intervenants de différentes disciplines;
- Améliorer l'accessibilité, la continuité et la qualité des services;
- Outiller les intervenants des équipes multidisciplinaires dans l'intervention auprès des personnes aînées victimes d'une forme ou l'autre de maltraitance, afin qu'ils puissent :

- repérer plus rapidement les situations de maltraitance;
- estimer la dangerosité de chaque situation;
- intervenir de façon plus efficace avec la personne qui maltraite;
- être à l'aise dans les interventions auprès d'une clientèle spécifique (personne immigrante, personne hébergée, personne ayant des problèmes de santé mentale, etc.);
- développer une pratique réflexive (responsabilités, sens éthique, principes de droit, etc.);
- connaître les mesures de protection et les mesures légales pouvant être appliquées dans les situations de maltraitance;
- reconnaître la valeur ajoutée du travail en multidisciplinarité. Vous pouvez consulter le guide directement en ligne à :

<http://www.maltraitanceaines.gouv.qc.ca/publications-programmes-et-outils>

Des séances d'information et de formation sur l'utilisation du guide auront lieu sur tout le territoire des Laurentides dès l'hiver 2014. Les dates suivront.



Repérer...

Prévenir...

Intervenir...

Dans ce numéro :

Vivre et vieillir ensemble dans sa communauté 2

Qu'est-ce que VILLES AMIES DES AÎNÉS au Québec? 2

Les Laurentides Amis des Aînés! 3

Les Laurentides en actions! 3

Les priorités... 4

Les outils d'intervention... 4



Vivre et vieillir ensemble dans sa communauté

En réponse au contexte du vieillissement démographique et de la croissance de l'urbanisation des pays développés et de ceux en voie de développement, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a adopté, en 2002, le cadre d'orientation *Vieillir en restant actif*. Ce document définit le concept du vieillissement actif, qui renvoie à une vision positive du vieillissement. Les travaux de l'OMS ont favorisé une mobilisation internationale et ont contribué à ce que le vieillissement actif s'inscrive dans tous les secteurs d'activité. En plus de la santé et des services sociaux,

des secteurs comme l'emploi, le logement ou encore le transport sont conviés à se mobiliser et à se concerter pour améliorer les conditions de vie des aînés.

La politique *Vieillir et vivre ensemble* ainsi que son plan d'action s'inspirent de la vision du vieillissement actif prônée par l'OMS et adaptée à la réalité québécoise.



Référence: Politique Vieillir et vivre ensemble du Gouvernement du Québec

Qu'est-ce que VILLES AMIES DES AÎNÉS au Québec?

*Une ville-amie des aînés encourage le vieillissement actif en optimisant la **santé**, la **participation** et la **sécurité** des citoyens âgés, pour améliorer leur qualité de vie.*

Concrètement, une ville-amie des aînés ...

adapte ses structures et ses services afin que les personnes âgées aux capacités et aux besoins divers puissent y accéder et y avoir leur place. OMS (2007)

L'idée du programme Villes amies des aînés (VADA) a été lancée en 2005 lors de l'assemblée tenue par la International Association of Gerontology and Geriatrics à Rio de Janeiro au Brésil. Depuis, le Canada, et plus particulièrement le Québec, jouent un rôle très actif dans son développement et son implantation. Le projet VADA a pris un grand essor au Québec en 2008 alors que la Ministre responsable des aînés en a fait une priorité et a financé un projet d'expérimentation sur cinq ans. La perspective préconisée est celle de faire la promotion de la participation des personnes aînées à toutes les étapes du projet.

Par ailleurs, une approche participative de développement des communautés incitera les acteurs intersectoriels du partenariat instauré au sein de comités de pilotage locaux, à conjuguer leurs intérêts respectifs en faveur de l'amélioration de la qualité de vie des aînés de leur communauté.

Les orientations définies sont :

- ◆ Participer dans sa communauté
- ◆ Vivre en Santé dans sa communauté
- ◆ Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants dans sa communauté

Les Laurentides Amis des Aînées!

Liste des municipalités ou municipalités régionales de comté (MRC) en démarche MADA ou reconnues MADA

Référence: www.ainés.gouv.qc.ca

Blainville	Lac-des-seize-Îles	Sainte-Adèle
Boisbriand	Lachute	Sainte-Agathe-des-Monts
Brébeuf	Lac-Supérieur	Sainte-Anne-des-Lacs
Brownsburg-Chatham	Lorraine	Sainte-Anne-du-Lac
Chute-Saint-Philippe	Mille-Isles	Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Estérel	Morin-Heights	Sainte-Sophie
Ferme-Neuve	MRC d'Argenteuil	Saint-Eustache
Gore	MRC Les Pays-d'en-Haut	Saint-Hippolyte
Grenville	Notre-Dame-de-Pontmain	Saint-Jérôme
Grenville-sur-la-Rouge	Piedmont	Saint-Sauveur
Harrington	Prévost	Val-David
Kiamika	Rivière-Rouge	Val-des-Lacs
La Macaza	Rosemère	Wentworth
La Minerve	Saint-Adolphe-d'Howard	Wentworth-Nord
Labelle	Saint-André-d'Argenteuil	

La démarche Municipalité amie des aînés a suscité de l'engouement au Québec. Le nombre élevé de municipalités et MRC qui ont formulé une demande pour s'y inscrire depuis sa mise en place en témoigne. Présentement, près de 600 municipalités et MRC participent à la démarche MADA sur le territoire québécois. L'Organisation mondiale de la santé considère que le Québec est la société la plus avancée au monde dans l'application de l'approche « ami des aînés » et qu'il joue un rôle de leader mondial dans la mise en œuvre de solutions innovantes pour favoriser le vieillissement actif.

Une municipalité amie des aînés (MADA) est une municipalité ou une municipalité régionale de comté (MRC) qui :

- met un frein à l'âgisme;
- sait adapter ses politiques, ses services et ses structures;
- agit de façon globale et intégrée;
- favorise la participation des aînés;
- s'appuie sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

Dans une MADA, il se développe une culture d'inclusion sociale des aînés. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis et sociaux sont conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

Les Laurentides en actions !

Afin de poursuivre son plan d'action régional pour contrer la maltraitance, les partenaires des différents milieux ont choisi de faire une demande de subvention au Programme Nouveaux Horizons pour les Aînés afin de rejoindre les aînés isolés géographiquement ou socialement et les amener à ne pas banaliser l'abus en leur apprenant à dire non à la maltraitance. La demande vise à :

- La mise en place d'un comité régional formé d'aînés bénévoles pour élaborer et à mettre en œuvre un plan de communication;
- L'embauche d'une ressource pour coordonner le travail des aînés bénévoles et l'ensemble des activités, soit :
 - La publications périodique d'articles et de communiqués dans les journaux locaux, bulletins municipaux et paroissiaux
 - La présentation de capsules à la radio et dans les télévisions communautaires
 - La distribution d'outils de sensibilisation, par des aînés (lors de la campagne de vaccination 2014, le jours de réception des chèques de pension dans les banques, etc.)
 - La présentation de pièces de théâtre et de documents vidéos de sensibilisation en milieux ciblés spécialement pour rejoindre les aînés isolés.

C'est à suivre...

Les priorités déterminées dans le plan d'action régional pour contrer la maltraitance

Priorités An 1 2012-2013

- Sensibiliser les aînés en résidences privées, en CHSLD et en CH
- Consolider le partenariat et la concertation en définissant mieux les rôles de chacun et les mécanismes de collaboration

Priorités An 2 2013-2014

- Rejoindre les aînés isolés socialement et géographiquement
- Amener les aînés à ne pas banaliser l'abus et leur apprendre à dire non dans le respect de leur choix et de leur autonomie

Priorités An 3 2014-2015

- Améliorer l'intervention dans les cas complexes
- Maintenir la mobilisation des acteurs et des aînés malgré un essoufflement

*Seul ça va plus vite mais,
ensemble, ça va plus loin .*

Les outils d'intervention disponibles en prévention à la maltraitance



Aîné Avisé, contre l'abus et la fraude

Par la FADOQ
Conférences et DVD disponibles

Êtes-vous seul ce soir?

Par le CAVAC, DVD disponible

Les Z'aînés déchaînés

Par la Table des aînés des Pays-d'en-Haut,
DVD disponible

Madeleine

Par Prévention Sud-Ouest et Ressources-Loisirs de
Pointe-aux-Trembles, DVD disponible

Ligne Aide Abus Aînés

1-888-489-abus (2287)

Faudrait pas prendre grand-mère pour une dinde et grand-père pour son dindon!

Par la MRC d'Argenteuil, DVD disponible

Cinq nouvelles représentations sont à venir dont une à Québec

Responsable de la publication :

Nathalie Masson

Coordonnatrice régionale en maltraitance
en collaboration avec le Comité régional de prévention
des abus envers les aînés des Laurentides

L'Info-journal est aussi disponible à l'adresse suivante :

http://www.santelaurentides.qc.ca/soins_et_services/services_aux_aines.html

Publication :

Direction générale adjointe et des services
sociaux
1000, rue Labelle, bureau 210
St-Jérôme, QC, J7Z 5N6

ISSN 2291-5524 (Imprimé)

ISSN 2291-5532 (en ligne)

